

## **Le SIETOM, syndicat mixte d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères s'occupe de la collecte sur la ville.**

### **Ordures ménagères (jours de ramassage)**

Les ordures ménagères en mélange sont collectées en porte à porte les **lundi et jeudi**.

**Définition des déchets ménagers :** Déchets ordinaires provenant de la préparation des aliments, du nettoyage normal des habitations et bureaux. Emballages refusés lors de la collecte sélective (bac jaune avec étiquette de refus). Déchets des établissements artisanaux et commerciaux de même nature que les déchets des ménages (1 100 litres par semaine, ordures ménagères et collecte sélective)

#### **Déchets autorisés :**

Déchets issus de l'activité domestique des habitations et bureaux après tri des déchets recyclables et valorisables

Emballages refusés lors de la collecte sélective (bac jaune avec signalétique de refus)

Déchets des établissements artisanaux et commerciaux de même nature que les déchets des ménages (1 100 litres par semaine, ordures ménagères et collecte sélective)

#### **Déchets interdits :**

Encombrants (matelas, meubles...)

Matériaux inertes (terre, déblais, gravats..)

Déchets dangereux des ménages (aérosols non vidés, huiles, peinture...)

Piles, ampoules (portant le symbole poubelle barrée)

Déchets de soins (pansements, seringues, médicaments...)

Déchets recyclables (verre et emballages)

Déchets industriels (film plastique, mousse, huile...)

### **Tri sélectif**

Les poubelles de tri sélectif (bacs jaunes/emballages et vertes/verres) sont collectées :

- La mardi pour le bac **JAUNE**

- Le vendredi pour la bac **VERT**

### **Bacs de collecte**

**Le SIETOM assure exclusivement la dotation et la réparation des bacs** de collecte sélective (achat et entretien des bacs pour les ordures ménagères à la charge des habitants) Les habitants sont dotés de bacs de tri en fonction de la composition de leur foyer

En cas de déménagement, ils doivent être laissés sur le lieu d'habitation

Leur nettoyage est à la charge des utilisateurs.

Vous pouvez prendre rendez-vous en utilisant le formulaire d'inscription en ligne

(<http://www.sietom77.com/bacs-de-col...> [1])

A noter :

Pour toute livraison, votre présence est obligatoire.

Pour toute réparation, votre bac doit être accessible mais votre présence n'est pas nécessaire.

**En cas de problème ou en l'absence de mail de confirmation, n'hésitez pas à contacter le service maintenance :**

**Par téléphone : 01 64 07 37 58 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30**

**Par mail : [maintenance@sietom77.com](mailto:maintenance@sietom77.com) [2]**

## Papier et verre

**Les bornes d'apport volontaire de papier et de verre**, gérées par le SIETOM, sont disposées dans la ville. Elles se situent :

**Containers verre** : Déchetterie, Parking Alinéa / Feu Vert, rue de la Pierre-Rollet (clos Dame-Gilles et square Mendès France) rue des Près Saint-Martin (gymnase Jacqueline-Auriol)...

**Containers papier** : rue du Muguet, avenue de la République, place Beilstein, avenue Georges-Ohnet, rue Emile-Pajot, rue Robespierre, rue des Tilleuls, place du 8 mai 1945, rue Mirabeau, rue des près Saint-Martin, rue Pierre-Rollet...

Pour en savoir plus visitez le site du [Sietom](#) [3]

Pour visualiser la borne la plus proche de votre domicile : <http://www.sietom77.com/points-dapp...> [4]

## Guide des collectes

### Déchets RECYCLABLES : Une couleur pour chaque déchet

Pour connaître les jours de passage dans votre rue : cliquez sur le lien <http://www.sietom77.com/jours-de-co...> [5]

Informations sur les collectes : <http://www.pontault-combault.fr/Co> [6]

### JAUNE = emballages

Bouteilles et flacons en plastique, barquettes et pots, sachets et films en plastique, barquettes en polystyrène briques alimentaires, boîtes métalliques, cartons, cartonnettes, aérosols, pots, barquettes, boîtes ainsi que les petits emballages en métal EN VRAC ET VIDES.

Déchets interdits : Verre, Papier, Suremballages et sacs en plastique vides ou contenant des emballages, Petits emballages en plastique (yaourts, crème fraîche...), Emballages en polystyrène, Flacons de produits portant les symboles produits dangereux, Boîtes de conserve contenant des restes alimentaires, Couches culottes, Emballages imbriqués, Bouteilles ou aérosols non vidés

#### VERT = verre

Uniquement les bouteilles, pots et bocaux en verre, sans bouchon ni couvercle.

Déchets interdits : ampoules, néons, vitres, miroirs, bouteille en plastique, vaisselle, porcelaine, faïence, pots de fleurs, bouteilles, bocaux et pots en verre non vidés ...

#### BLEU = papier

Journaux, magazines, prospectus, annuaires, catalogues sans sac ou film en plastique

Déchets interdits : blisters, films et sacs en plastique, ordures ménagères, couches, produits d'hygiène...

#### Les poubelles de tri sélectif sont collectées :

Bac Jaune (Mardi)

Bac Vert (Vendredi)

Pour connaître le jour de passage dans votre rue : <http://www.sietom77.com/jours-de-co...> [5]

Pour visualiser la borne la plus proche de votre domicile : <http://www.sietom77.com/points-dapp...> [4]

Livraison, réparation, nouveaux autocollants pour vos bacs : service proposé par le SIETOM, gratuit sur rendez-vous au 01 64 07 37 58 du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h.

Le nettoyage des bacs est à la charge des habitants.

## Composteurs

Une ou plusieurs distributions de composteurs se fait chaque année par le SIETOM. N'hésitez pas à vous abonner à la [Newsletter du SIETOM](#) [7] pour connaître les dates le plus rapidement possible

**En cas de problème ou en l'absence de mail de confirmation, n'hésitez pas à contacter le service maintenance :**

**Par téléphone : 01.64.07.37.62 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30**

**Par mail : [collecte@sietom77.com](mailto:collecte@sietom77.com) [8]**

---

**URL de la source (modifié le 03/12/2024 - 09:45):** <https://www.pontault-combault.fr/mairie/environnement/dechets/collecte-et-tri-selectif-des-dechets>

### Liens

[1] <http://www.sietom77.com/bacs-de-collecte/>

[2] <mailto:maintenance@sietom77.com>

[3] <http://www.sietom77.com/>

[4] <http://www.sietom77.com/points-dapport-volontaire/>

[5] <http://www.sietom77.com/jours-de-collecte/>

[6] <https://www.pontault-combault.fr/Collecte-selective-des-dechets.html>

[7] [https://sietom77.us10.list-](https://sietom77.us10.list-manage.com/subscribe?u=d0cdb01108ff06e11b4bb08d4&id=005b8f4d2d)

[manage.com/subscribe?u=d0cdb01108ff06e11b4bb08d4&id=005b8f4d2d](https://sietom77.us10.list-manage.com/subscribe?u=d0cdb01108ff06e11b4bb08d4&id=005b8f4d2d)

[8] [https://webmail.pontault-combault.fr/owa/redir.aspx?C=2Amf\\_YiotoN\\_bApyi3S2hvOMCPCUJVNGt3hVKc\\_4pH\\_HBcBQe3\\_WCA..&URL=mailto%3acollecte%40sietom77.com](https://webmail.pontault-combault.fr/owa/redir.aspx?C=2Amf_YiotoN_bApyi3S2hvOMCPCUJVNGt3hVKc_4pH_HBcBQe3_WCA..&URL=mailto%3acollecte%40sietom77.com)